

REUNION DU COMITE DIRECTEUR**Samedi 30 août 2025****14H - 16H - Port Leucate**

Présents : Bruno BALITRAND, Marin BERNUSSOU, Dominique CANAL, Mahdi DJOUADI, Sébastien LEROUX, Nicolas MUNARRIZ, Gwenaëlle QUINTIN, Adeline ROUGES, Stéphanie SAINT DIZIER,
RTR : Karine CAPOCCHIANI (GR), Mehdi FIZIR (GAF), Noëline MOLLET (TG), Marie-Claire PASCALON (GPT), Christophe STEVENDART (GAM).

Membres du Comité de vigilance : Dominique JOBELOT, Muriel LEROY, Michelle VILLALONGUE.

CTS : Anne-Marie BASSET, Rachel MULLER.

Personnel régional : Marie CARTIGNY, Laure EDOUART, Marie NAYRAC, Francis PRUDENT, Stéphanie THERY.

Excusés : Christine ANDREU, Brigitte AVERSENQ, Antoine BARON, Mathilde BARREY, Ingrid BENEZETH, Laurent COMBES, Laurence CARRETTE, Noémie DEMBLANS, Béatrice LEBRUN, Laurent LE COADOU, Lucie MARPINARD, Jean-Michel PITRE, Sylvie PIZZUTTO, Frédéric VENOUIL.

Introduction : Bienvenue au traditionnel colloque régional. Le président Nicolas MUNARRIZ, remercie les présents ainsi que les membres du Comité de vigilance régional pour la première fois réunis avec le Comité directeur pour entamer leur mandat en collaboration avec la gouvernance régionale. Nous restons à leur disposition pour tout besoin lié à leur mission.

1 - Proposition de Flora Gauthier en tant que Référent PAS GAC

Le Comité Technique GAC ne compte qu'un membre à ce jour en la personne de Christine AUDREU RTR. Flora GAUTHIER se propose en tant que responsable PAS GAC en aide aux stages..

Elle est accueillie à l'unanimité.

Compétitions régionales : les candidatures ne seront pas abordées aujourd'hui ; nous attendons les avis des comités techniques dont la revue est prévue demain.

Consolidation des propositions des comités techniques début septembre.

Le Bureau du 16 septembre et le Comité Directeur à suivre statueront.

2 - DirectGym sur les compétitions Interdépartementales :

La fédération a rendu la diffusion des résultats compétitifs en direct obligatoire sur les finales régionales. Le président propose de l'étendre sur nos compétitions interdépartementales.

L'intérêt est de communiquer les notes (provisoires jusqu'à 1H après le palmarès) et de suivre au mieux la compétition.

Anne-Marie BASSET : au-delà de l'attrait pour le public, cela permet de former nos juges et nos entraîneurs au fonctionnement des compétitions. L'utilisation modérée du téléphone étant désormais acceptée pour les entraîneurs, ce dispositif permet également de pouvoir réaliser les réclamations.

Echange avec les RTR : le dispositif n'est pas utilisé par toutes disciplines à ce jour.

Stéphanie ST DIZIER : tous les gymnases n'ont pas les moyens techniques (réseau) de le faire.

Mehdi FIZIR : le public sera plus attentif à son téléphone qu'à regarder la compétition, il pourrait également ne pas rester une fois la note diffusée.

Nous passons aux votes : 8 « Pour », 2 Abstentions /16

DirectGym est étendu aux compétitions interdépartementales Occitanie. Il est bien entendu que DirectGym ne sera déployé que si les conditions techniques (accès Internet) le permettent. Il conviendra de bien communiquer sur le règlement compétitif et d'informer le public (micro) sur la note provisoire.

3 - Aides Haut Niveau

Les aides régionales allouées aux gymnastes de haut-niveau, clubs formateurs et au pôle GR sont présentées.

Rachel MULLER rappelle la direction de la commission nationale qui décide du maintien ou non des athlètes dans le Parcours de Performance Fédérale (PPF). Le PPF est consultable sur le site FFG, il détaille les critères de sélection aux listes ; les coachs peuvent s'y référer.

Nicolas MUNARRIZ : nous votons chaque année un budget d'aide au haut-niveau (hors aide au pôle GR) et répartissons les aides individuelles et aides aux clubs à partir de la grille publiée dans la note de cadrage. Cette grille présente les sommes maximales distribuées à chaque gymnaste ou club. Si la somme des aides individuelles basées sur la grille dépasse le budget, chaque aide individuelle est réduite du même pourcentage afin de ramener le total au budget.

Le détail annuel des aides SHN 2024-2025 est présenté par Rachel MULLET.

Nous comptons 31 050€ d'aides sans atteindre le plafond pour 2024-2025.

L'acceptation des attributions 2024-2025 est soumise aux votes : elles sont allouées à l'unanimité – le comité procédera au règlement.

NB : les stages nationaux font de plus en plus l'objet de demandes de soutien par les Comités Techniques via les plans d'actions et par des demandes exceptionnelles de clubs. Ces demandes exceptionnelles sont allouées en dehors du budget SHN par décision de bureau.

Pour la saison 2025-2026 nous budgétions 35 000€ avec 20 000€ pour les athlètes de haut-Niveau et 15 000€ pour clubs sachant que tous les clubs formateurs sont reconduits jusqu'en 2026.

Le budget est soumis aux votes : le budget 2025-2026 de 35 000€ dans le dispositif actuel est voté à l'unanimité.

Nicolas MUNARRIZ : le dispositif d'aide au Haut Niveau pourra être débattu et évoluer, ce budget concerne le dispositif actuel.

4 - Calendrier statutaire :

- Bureau : mardi 16 septembre 19H
- Comité Directeur : consultation en visio en prévoir le 17 ou 18 septembre en soirée (30 min)
- Comité Directeur : à prévoir semaine du 5 au 9 janvier (visio/comité en soirée), inviter le commissaire aux comptes M. Morereau (à contacter pour disponibilité),
- Assemblée Générale : Dimanche 25 janvier 2026 (samedi soir réunion de Bureau et AG le dimanche), Nîmes et le Boulou sont intéressés pour accueillir.
- Comité Directeur à prévoir courant Avril
- Séminaire : juillet – à revoir
- Comité Directeur à prévoir conjointement au séminaire
- Colloque : août - organisation à revoir, trop proche du séminaire, frais supplémentaires et peu d'adhésion clubs

5 - Révision de la Note de cadrage

Nicolas MUNARRIZ : la note de cadrage a été travaillée en séminaire en juillet dernier.

Des pistes ont été présentées, retenues ou écartées.

Une refonte plus complète a été proposée par Antoine BARON pour 2026-2027.

Nous tendons à réduire les coûts afin d'équilibrer le budget et pérenniser notre système d'aide et notre fonctionnement car tous nos frais augmentent et les subventions que nous percevons ne suivent pas la même courbe.

De plus, Anne-Marie BASSET a de plus en plus de responsabilités nationales et va au fil des ans moins contribuer à la région, un manque à combler par un coût ajouté.

D'autres part, les mairies font payer désormais les salles engendrant un surcoût important sur les formations.

Le président propose une réduction du taux horaire brut de rétribution des formateurs occasionnels sur les stages et formations fédérales de 25€ à 15€, tout en maintenant à 25€ taux horaire brut de rétribution des formateurs occasionnels sur l'Organisme de Formation.

Votes : 2 votes contre, 1 abstention et 13 votes pour - la mention est acceptée à la majorité.

Le président propose de rediriger une partie des bénéfices estimés du vote précédent vers le Dispositif Régionale d'Accès au haut niveau. Aujourd'hui le Comité régional prend en charge 50% des frais d'hébergement et de restauration des gymnastes participants aux stages DRA mais ne prend pas en charge les entraîneurs accompagnants. Le proposition est d'étendre aux entraîneurs accompagnants la prise en charge de 50% des frais d'hébergement et de restauration.

Votes : 12 votes pour – 2 abstentions - 2 votes contre – la proposition est acceptée à la majorité.

Le président propose de rediriger la totalité des bénéfices estimés du vote précédent vers le Dispositif Régionale d'Accès au haut niveau en prenant en charge 100% des frais d'hébergement et de restauration des gymnastes participants aux stages DRA et entraîneurs accompagnants, mais indique que cela présente un risque financier dû au taux d'incertitude des estimations.

Votes : 1 abstention, 15 votes contre – la proposition est écartée à la majorité.

6 - Tenues Revues d'Effectifs Régionales des Jeunes

Marie NAYRAC s'est proposée de se charger des tenues pour les revues d'effectifs régionales cette année, nous devons choisir les tenues de nos équipes GAM GAF GR TR nous représentant sur ces compétitions. Nous changeons de cycle donc de tenues.

(Rappel des effectifs/ discipline : 5 gyms et 2 coachs).

Propositions des modèles avec ou sans les partenariats présentés : Erea (fournisseur des équipes de France), Lune et soleil (fournisseur occitan) ou Quatro.

Décisions par vote :

Quatro est écarté à l'unanimité car on ne peut contraindre les clubs aux modalités du partenariat.

Erea : 1 « contre », 6 abstentions, 2 « pour »

Lune et Soleil : 2 abstentions, 7 « pour »

Les deux fournisseurs Erea et Lune et Soleil sont acceptables.

Votes : "Lune et soleil" obtient la majorité et le plus grand nombre des voix, ce fournisseur est retenu par la comité directeur, les comités techniques choisiront le modèle de survêtement.

Le Président clôture la réunion et remercie les membres - fin à 16H15.

Nicolas MUNARRIZ
Président



Adeline ROUGES
Secrétaire

